



Jean Pierre VIGIER
Député de la Haute-Loire
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 23 décembre 2025

Monsieur le Premier ministre,

Avec les députés de la Droite Républicaine, nous souhaitons vous alerter sur la situation préoccupante des artisans du bâtiment.

Les artisans se sont mobilisés mercredi 17 décembre dans chaque département, devant les préfetures, pour exprimer leur détresse et leurs attentes. En deux ans, près de 40 000 emplois ont été supprimés dans le secteur, dans un contexte de recul durable de l'activité face au recul de la construction dans notre pays.

Les artisans du bâtiment sont des acteurs essentiels à la vitalité économique de nos territoires, en particulier ruraux. Ils font vivre un tissu d'entreprises de proximité, forment des apprentis, maintiennent des savoir-faire et assurent une présence économique indispensable dans nos communes. Ils ne demandent pas des privilèges. Ils demandent des règles justes, simples et efficaces pour pouvoir travailler dignement et en toute indépendance. Leurs attentes rappellent, une fois de plus, que nos normes et notre fiscalité sont trop contraignantes pour nos entreprises.

Afin de soutenir l'artisanat du bâtiment, il est indispensable d'agir fermement contre la concurrence déloyale qui fragilise durablement les entreprises françaises. Le secteur est confronté à une concurrence accrue fondée sur le recours à une main-d'œuvre étrangère à bas coût, dans des conditions fiscales et réglementaires qui ne sont pas équivalentes à celles imposées aux artisans locaux qui les pénalisent.

Dans ce contexte, il est impératif d'alléger les démarches administratives qui pèsent sur les artisans, car soutenir nos entreprises, c'est avant tout soutenir la France qui travaille et crée de la valeur sur l'ensemble du territoire. La complexité des procédures, l'accumulation des obligations et l'instabilité des dispositifs - à l'image de MaPrimeRénov', ouverte le 30 septembre 2025 après une suspension temporaire - fragilisent la compétitivité des entreprises et accentuent les déséquilibres existants. Il est donc indispensable de renforcer la lisibilité des dispositifs et de faciliter les parcours des artisans du bâtiment.

À cet égard, dans le cadre de MaPrimeRénov', l'accès aux labels doit être rendu plus accessible afin de mieux reconnaître les compétences et l'expérience professionnelle des artisans du bâtiment.

Enfin, sur la filière REP des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB), il est indispensable d'évoluer vers une organisation plus lisible et plus opérationnelle de la gestion des déchets, reposant sur des règles simples et uniformes.

Le maillage actuel s'avère insuffisant et inégalement réparti ; il est donc nécessaire de mettre en place un maillage territorial cohérent dans chaque département. Cette évolution permettra de réduire les inégalités entre territoires et de limiter les surcoûts et les pertes de temps pour les artisans.

Monsieur le Premier ministre, nos artisans du bâtiment sont un pilier de nos territoires et de notre économie réelle. Leur cri d'alerte ne peut rester sans réponse. Nous vous demandons d'apporter de toute urgence des réponses concrètes et immédiates à leurs demandes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Députés signataires :

Jean-Pierre VIGIER, *député de Haute-Loire*

Laurent WAUQUIEZ, *Président du groupe Droite Républicaine, Député de Haute-Loire*

Thibault BAZIN, *Député de Meurthe-et-Moselle*

Valérie BAZIN-MALGRAS, *Députée de l'Aube*

Sylvie BONNET, *Députée de la Loire*

Émilie BONNIVARD, *Députée de Savoie*

Jean-Yves BONY, *Député du Cantal*

Ian BOUCARD, *Député du Territoire de Belfort*

Hubert BRIGAND, *Député de Côte-d'Or*

Fabrice BRUN, *Député de l'Ardèche*

Pierre CORDIER, *Député des Ardennes*

Josiane CORNELOUP, *Députée de Saône-et-Loire*

Marie-Christine DALLOZ, *Députée du Jura*

Vincent DESCOEUR, *Député du Cantal*

Fabien DI FILIPPO, *Député de la Moselle*

Julien DIVE, *Député de l'Aisne*

Virginie DUBY-MULLER, *Députée de Haute-Savoie*

Lionel DUPARAY, *Député de Saône-et-Loire*

Alix FRUCHON, *Députée de l'Indre*

Philippe GOSSELIN, *Député de la Manche*

Justine GRUET, *Députée du Jura*

Patrick HETZEL, *Député du Bas-Rhin*

Corentin LE FUR, *Député des Côtes-d'Armor*

Guillaume LEPERS, *Député de Lot-et-Garonne*

Éric LIEGEON, *Député du Doubs*

Alexandra MARTIN, *Députée des Alpes-Maritimes*

Frédérique MEUNIER, *Député de Corrèze*

Christelle MINARD, *Députée d'Eure-et-Loir*

Yannick NEUDER, *Député de l'Isère*

Eric PAUGET, *Député des Alpes-Maritimes*

Alexandre PORTIER, *Député du Rhône*

Nicolas RAY, *Député de l'Allier*

Jean-Pierre TAITE, *Député de la Loire*

Nicolas TRYZNA, *Député du Val-de-Marne*